



FLASH INFO

Campagne de mobilité des **Surveillants** et **Brigadiers** : Nouvelles Lettres de Classement, Nouveau Retard !

L'UFAP UNSa Justice vous informe d'un énième retard dans l'envoi des nouvelles lettres de classements...

Le bien peu stable logiciel HARMONIE n'a pas supporté les opérations de reclassement liées à la réforme statutaire du CEA. Résultat des courses : la fiabilisation de la remontée des vœux est encore retardée !

La diffusion des lettres rectificatives de classement ne pourra donc pas avoir lieu dans les délais annoncés par la DAP !

L'UFAP UNSa Justice ne peut que déplorer les conséquences de ce nouveau bug du logiciel support RH : les personnels en attente d'une mobilité restent dans le flou et les personnels administratifs en charge de la gestion des dossiers se retrouvent à travailler à l'ancienne sur des supports Excel ! En 2024, on croit rêver !

Un nouvel envoi devrait avoir lieu, néanmoins, à ce jour, le délai reste à définir. Par conséquent, une nouvelle date d'annulation sera communiquée par la DAP.

L'UFAP UNSa Justice invite, une fois les nouvelles lettres de classement reçues, chaque agent à vérifier attentivement ses vœux et à les annuler si besoin. En cas de difficultés ou d'anomalie persistante, rapprochez vous de vos représentants locaux afin d'être accompagné dans vos démarches.

L'UFAP UNSa Justice exige que la DAP traite avec souplesse et bienveillance les demandes d'annulation ou de report de prise de fonction des agents. Les femmes et les hommes de la pénitencière du quotidien n'ont pas à être impactés par les difficultés techniques dans leur vie personnelle !



L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS iNFORME

Le 4 juin 2024

Plus d'infos sur ufap.fr